

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 118 (1992)
Heft: 8

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

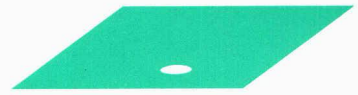
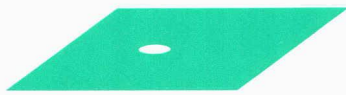
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Construire — une affaire privée?

On construit pour réaliser ses vœux, pour soi-même. L'acte de construire et la responsabilité qu'il implique constituent une affaire privée. Le maître de l'ouvrage est le client, le client est roi.

Se justifie-t-il que l'organe officiel des ingénieurs et des architectes suisses se penche sur la responsabilité du maître de l'ouvrage? Ne s'agit-il pas d'une intrusion dans la sphère privée de ce dernier, d'une "effraction" intellectuelle?

N'alimente-t-on pas ainsi le soupçon qu'on tente de se décharger du poids de la responsabilité au lieu de le revendiquer pleinement? Au vu de la complexité croissante de la technique, ne conviendrait-il pas plutôt d'asséner ici le slogan médiatique "Nous assumons la responsabilité du délai, du prix et de la qualité", dont la répétition suggère le corollaire "Le maître de l'ouvrage peut donc dormir tranquille"? Le propos ne doit-il pas être aujourd'hui de mettre la priorité sur la minimalisation de la responsabilité du maître de l'ouvrage?

Il n'y a toutefois guère de bâtiments à l'usage exclusif et personnel du maître de l'ouvrage. On connaît les usagers intéressés: co-utilisateurs, locataires, collaborateurs des entreprises. Il y a des constructions à l'usage d'un public plus ou moins défini, allant jusqu'au grand public.

L'évolution des valeurs va s'accroissant dans la société contemporaine. Ce qui peut sembler nécessaire aujourd'hui risque d'être dépassé demain. La construction induit toutefois des conséquences à long terme, dont les effets ne sont pas réversibles à court terme, mais survivent à la mutation des valeurs. Qui construit modifie l'environnement. Les retombées ne se limitent pas au maître de l'ouvrage ou aux usagers, mais touchent chacun de nous, car toute construction fait part de notre cadre de vie.

L'acte de construire est toujours une affaire publique, jamais une affaire exclusivement privée, c'est pourquoi il faut parler de la responsabilité du maître de l'ouvrage, qu'il ne peut déléguer ou dont il ne peut se décharger. L'Académie suisse

des sciences techniques mentionne dans son code d'éthique "... toute personne active dans le domaine des sciences techniques assume personnellement la responsabilité éthique de son activité. (...) représente l'instance de décision pour son action individuelle et pour la contribution de son savoir dans les prises de décision d'autres instances ou groupes. (...) assume ainsi une responsabilité éthique qu'(il) ne peut déléguer."

Il convient d'imposer la conscience de la responsabilité. A cet effet, un investissement est nécessaire: ce n'est pas de l'argent qu'il faut investir, mais un effort intellectuel et moral, qui fait partie de l'élaboration d'un bon projet. La responsabilité constitue une valeur pour elle-même, qui contribue à former la conscience. Elle implique la prise en compte des vœux et des besoins exprimés par le maître de l'ouvrage, ainsi que la promotion du dialogue où se manifeste la participation — elle ne vise pas simplement à favoriser le bon sommeil du maître de l'ouvrage.

L'acte de construire est toujours une affaire publique, jamais une affaire exclusivement privée, c'est pourquoi il faut parler de la responsabilité du maître de l'ouvrage.

IMPRESSUM

"plate-forme" est une publication de la SIA qui paraît une fois par mois en 1992 dans "Ingénieurs et architectes suisses".

Le groupe de travail Unitas est responsable de la rédaction et de la réalisation (Sybille Frey-Wetzel, Hans Jörg Fuhr, Nicolas Joye, Daniel Kündig, Caspar Reinhart).

"plate-forme", secrétariat général de la SIA, case postale, Selnaustrasse 16, 8039 Zurich, Tél 01/ 283 15 15

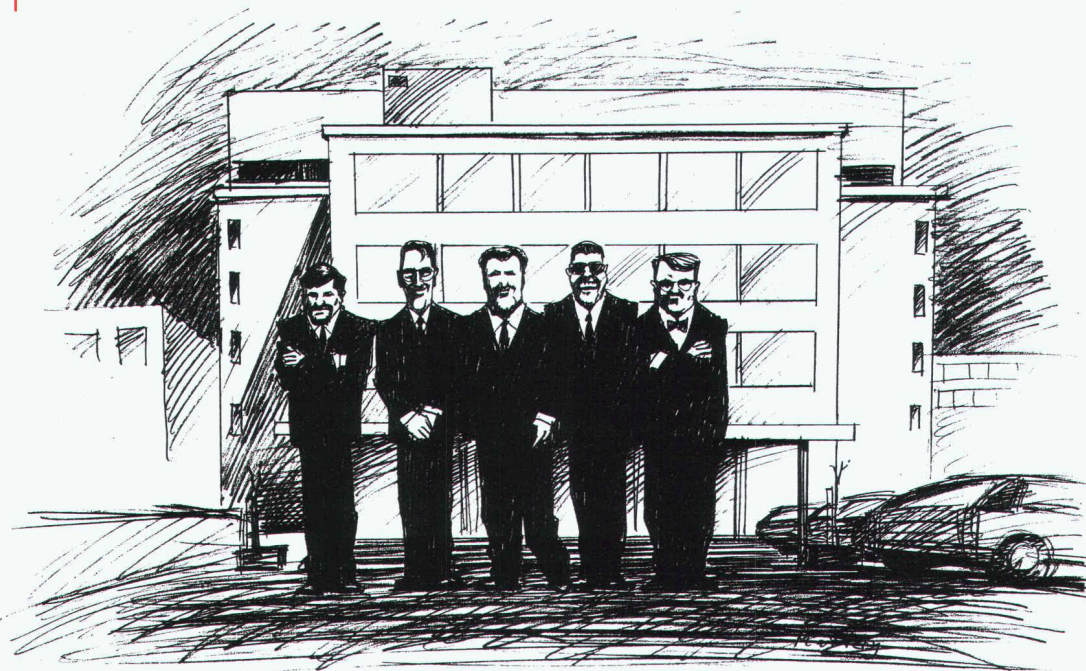
Appel à la réintroduction d'un art de bâtir en Suisse

Responsabilité, voilà bien un mot aussi beau que ronflant! Le mot que chaque responsable s'applique à prononcer avec tout le sérieux voulu (et une pointe de menace derrière son sourire!). Responsabilité est devenu l'anathème que nous lançons pour préserver notre immobilisme. Il n'y a guère qu'un vocable plus prisé que celui de responsabilité: sécurité. Avec de tels mots nous érigeons les axiomes défensifs qui composent les chartes gardiennes de nos pouvoirs. Le mot responsabilité est surtout usité pour exclure la nouveauté, la différence et la concurrence. Qui, en effet, se déclare prêt à assumer la responsabilité de l'aspect architectural de la Suisse? Personne ne s'avance.

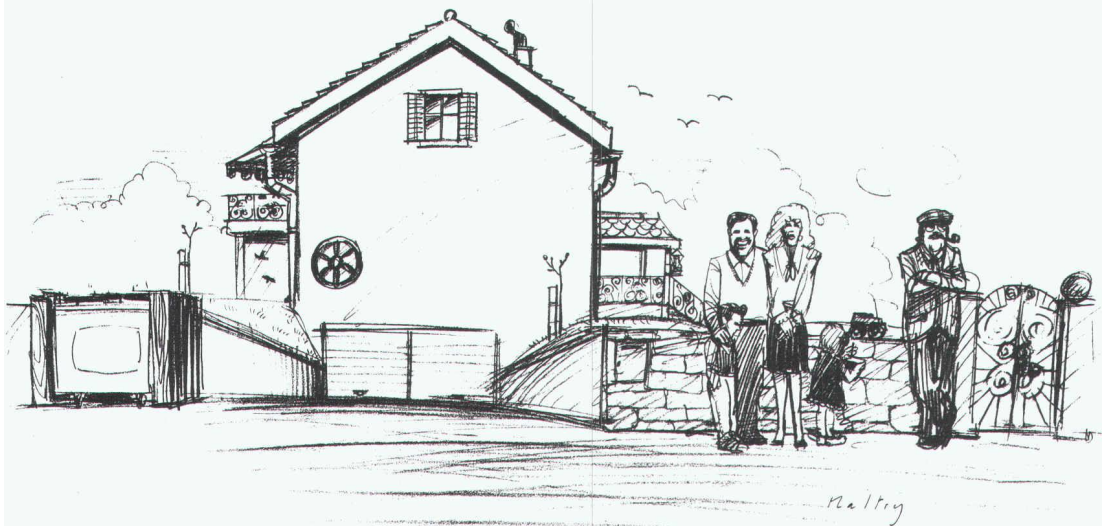
Dans ce silence, la voix populaire s'est élevée pour condamner les architectes, notant qu'après tout, ce sont eux qui ont conçu, dessiné et réalisé les constructions qui nous entourent. Et le grand public ne se demande pas de quels architectes il s'agit. Mais faut-il voir ceux-ci comme des coupables, des complices ou des boucs émissaires? Je suggère quant à moi de pousser les recherches un peu plus loin. Car il existe un groupe de gens qui s'avèrent farouchement déterminés à se taire, bien qu'ils soient indubitablement impliqués dans l'affaire, j'ai nommé les maîtres d'ouvrages. Lesquels? Les responsables usuels dans ce pays: du bâtisseur de villas "Sam'suffit" à l'investisseur pro-

fessionnel, du sous-secrétaire à la construction au gros financier-promoteur, tous ont observé et observent un silence assourdissant. L'urbanisation de notre sol est chaotique? Mais nous n'y pouvons rien, disent-ils en chœur, que voulez-vous, nous sommes soumis aux lois du marché. Evidemment, admettent-ils encore, notre architecture est d'une honnête médiocrité, mais ce que nous renoncerions à faire, d'autres le réaliseraient en pire. C'est la force des choses et les intérêts courent quoi qu'il advienne; après tout, nous ne sommes pas une organisation de bienfaisance.

Bref, ils ne nous le répéteront pas deux fois. Pourtant leur ton excédé en révèle plus que les maîtres d'ouvrages ne voudraient. Que l'on pose la question des responsabilités, leur paraît tenir de l'intrusion. Tout comme l'accès aux chantiers est interdit aux personnes non autorisées, celles-ci n'ont pas davantage à se mêler de savoir qui construit quoi et à quelle fin. Dans notre économie de marché, il est d'ailleurs douteux de prétendre invoquer une quelconque responsabilité face à l'aspect architectural de la Suisse. Des responsabilités? Bien sûr qu'il y en a, disent encore les maîtres d'ouvrages, mais uniquement envers nos actionnaires et assurés, et ceux-ci n'ont jusqu'ici jamais fait mine de vouloir s'intéresser à l'état architectural du pays.



Les responsables du nouvel immeuble de la firme Nobody SA, sis dans la zone industrielle des Pâquerettes. Au milieu, le sous-directeur Edmond Egal, entouré de ses conseillers à la construction Clément Servet et Isidore Commission (à droite), ainsi que des architectes Jacques L'Etrangleur et Jean Fonceur (à gauche).



Marcel Méritant, directeur de succursale, avec son épouse Anne-Laure et leurs enfants Raphaël et Tamara devant leur villa du chemin des Ecureuils, oeuvre de l'architecte Nicolas Niais, du bureau d'architectes Besogneux SA.

Qui, en effet, se déclare prêt à assumer la responsabilité de l'aspect architectural de la Suisse? Personne ne s'avance.

Mais revenons à notre propos. A l'instar d'un Adolf Loos, qui, en 1903, fonda une revue éphémère intitulée "Das Andere. Ein Aufruf zur Wiedereinführung der Kultur in Österreich" (Titre que l'on pourrait traduire par "La différence. Un appel à la réintroduction de la culture en Autriche"), je lance pour ma part un appel à la réintroduction de l'art de bâtir en Suisse, dans les pages de l'organe officiel des professionnels de la construction. Je l'adresse à un seul groupe de responsables, les véritables et uniques auteurs des objets construits, soit les maîtres d'ouvrages.

Art de bâtir, culture architecturale, voilà encore de beaux concepts (à agiter avant de servir et à réserver aux grandes occasions). Vous avez dit cultu-

re? Mais voyons, qui s'opposerait à la culture? Nous sommes tous et partout adeptes de la culture. Ainsi, nous allons parfois au concert (chaque fois que notre épouse réserve des places). De temps en temps, nous visitons une galerie d'art (surtout si elle se trouve sur notre route). Il nous arrive même d'acheter une toile (l'artiste nous a paru être le type vraiment marrant). Et puis, (pour autant qu'il y ait des images), il nous arrive encore de lire un livre. Sans parler des trois cathédrales, des deux châteaux et des ruines romaines visités lors des dernières vacances. Bref, il ne faut pas nous prendre pour des badernes et il n'y a aucune raison d'avoir mauvaise conscience.

Nous n'appréhendons jamais la culture que de façon passive, comme un bien de consommation noble. Nous versons notre écot et les peintres, sculpteurs, chanteurs, acteurs et autres danseurs y vont de leur prestation. En simples consommateurs, nous demeurons à l'extérieur. La culture est assimilée à un plaisir distingué, une sortie dominicale, un loisir. On ne voit donc pas comment le quotidien de la construction pourrait s'y trouver rattaché. Il n'est dès lors pas étonnant que nous n'ayons pas d'art de bâtir: pour nous, la construction ne fait tout simplement pas partie des activités réputées culturelles. Notre acception du terme culture exclut nos propres immeubles; là, on sort du domaine des loisirs, pour parler de choses sérieuses: il s'agit d'investissements, de stratégies, de polyvalence et d'étanchéité. C'est pourquoi la réintroduction d'un art de bâtir en Suisse n'exige en premier lieu rien de moins qu'un élargissement des esprits: la prise de conscience que construire est un acte culturel. Et donc, que tout constructeur est par définition un acteur culturel, qu'il soit bon ou pas.

Cela nous ramène aux maîtres d'ouvrages. Combien d'entre eux sont-ils conscients de leur rôle? Combien voient dans leurs projets un pas à faire en direction d'une réhabilitation de l'art de bâtir dans notre pays? Ce sont là des questions impérieuses. Elles exigent des maîtres d'ouvrages qu'ils dévelop-

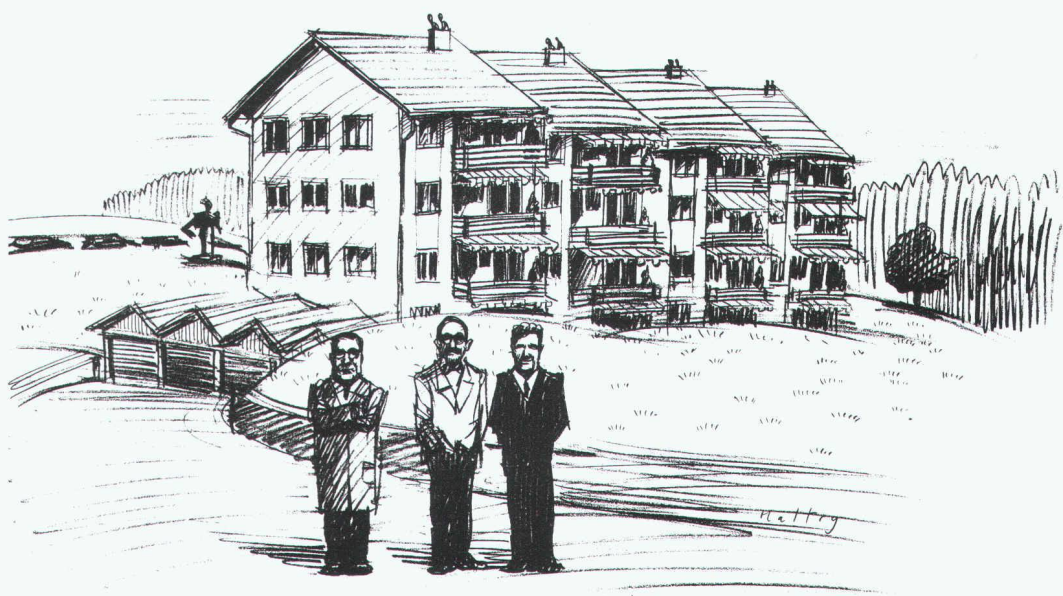
pent une conscience culturelle qui n'a, à leurs yeux, rien à voir avec les réalités de la construction. Un terrain, des fonds et un permis de construire doivent suffire. Toute condition supplémentaire leur apparaît déjà comme une contrainte peu admissible.

Mais qu'entend-on par conscience culturelle? Rappelons ici la très ancienne injonction "Connais-toi toi-même". Or, nos constructions nous reflètent, elles montrent les valeurs auxquelles nous souscrivons. Si bien que chaque maître d'un ouvrage doit accepter de se voir demander qui il est personnellement. L'expérience n'est pas faite pour plaire à tout le monde. L'auto-évaluation est une démarche inconfortable et l'on juge importuns ceux qui la préconisent. Là encore, une expression toute prête sert de parade: la prestation de service. L'architecture n'a pas à se préoccuper de valeurs, de modes de vie et d'autoportraits, son rôle est d'offrir et d'exécuter des prestations. Foin des justifications et des efforts pour convaincre, il suffit de fournir et de réaliser. Nous n'avons que faire d'architectes qui remettent les choses en question, nous voulons des assistants à la construction qui remplissent leur office. Dans un premier temps, l'on peut ainsi illustrer la notion de conscience culturelle par son contraire: c'est l'architecture du moindre effort, issue du mariage entre le cynisme et la servilité.

Le cynisme apparaît surtout lorsque assumer des responsabilités n'est plus synonyme d'agir de façon responsable. Un responsable désigné n'est pas impliqué dans les constructions qu'il aligne, il se contente de faire un travail. Le maître de l'ouvrage est en réalité une entité composée de fonctionnaires, de divers titulaires, de membres de commissions. Les clients d'envergure dont rêvait encore un Le Corbusier, ont été

La froideur si souvent reprochée à nos édifices tient pour beaucoup à ce manque d'énergies de friction.

exercera ses fonctions de maître de l'ouvrage comme une activité annexe et il va sans dire qu'il ne sera lui-même jamais appelé à travailler ou à vivre dans le bâtiment dont il est responsable. Il est parfaitement inutile de lui parler des valeurs qui le reflètent dans l'édifice en question, car ce n'est justement pas le sien. Le bâtiment appartient à la société anonyme qui l'emploie et celle-ci n'a pas besoin de valeurs puisqu'elle a ce



L'administrateur Dieudonné Timoré et les architectes Phil Anguille et Richard de Courbettes devant le coquet lotissement de la CRPB (Caisse de retraite des perpétuateurs du banal) au Creux-du-Bas.

remplacés par des porteurs d'attaché-case. Ce sont des gens qui raisonnent de manière parfaitement froide, des cadres supérieurs, des responsables nommés à leur poste. Ainsi un sous-directeur sera bombardé chef de la commission de construction et, si les délais et les devis sont tenus, il se retrouvera directeur. Bien entendu, il

qu'on appelle une image d'entreprise. Et pour le porteur d'attaché-case, ce qui fait la bonne architecture, c'est l'absence de frottements. N'est-il pas lui-même un être parfaitement lisse? La froideur si souvent reprochée à nos édifices tient pour beaucoup à ce manque d'énergies de friction.

Le manque de passion n'engendre que la fadeur. Sans engagement personnel, aucun édifice remarquable ne peut sortir de terre. C'est la raison pour laquelle la réintroduction d'un art de bâtir en Suisse pré-suppose l'identification des maîtres d'ouvrages à leurs projets. Un ouvrage acceptable ne peut naître que si son responsable désigné en devient le responsable engagé, s'il se reconnaît dans l'objet bâti. Tout comme les enfants conçus sans amour sont laids, il n'y a pas de belle architecture sans confrontation véritable. En l'absence d'identification individuelle à un édifice, le résultat n'offrira rien de valable. Une loi devrait obliger maîtres de l'ouvrage et architectes à poser pour la postérité devant leurs réalisations. Le cliché serait alors reproduit dans la presse locale, afin que tous puissent juger du résultat en mettant un nom sur chacun des responsables concernés.

Cela nous amène tout droit à une question plutôt délicate, celle de savoir comment la plupart des maîtres d'ouvrages recrutent leurs architectes. Il est évident qu'un tel choix fait partie des décisions les plus importantes qu'ils sont appelés à prendre. Las! Tandis qu'un collègue de service militaire, un ami du club sportif ou encore simplement son meilleur client est souvent choisi par le maître de l'ouvrage, il reste un archi-

tecte que l'on est sûr de ne pas voir mandaté: le meilleur possible. Lorsqu'il s'agit d'engager un nouveau collaborateur, on fait appel à des chasseurs de têtes, on prend moult renseignements, on commande des analyses graphologiques et on soumet le postulant à des tests psychologiques; rien n'est laissé de côté pour jauger la valeur d'un candidat. A l'inverse, le choix d'un architecte relève du coup de pouce au hasard. C'est ainsi que la plupart des collaborateurs qu'emploie un maître d'ouvrage sont plus compétents que ses architectes. Autrement dit, la réintroduction d'un art de bâtir dans notre pays doit commencer auprès des maîtres d'ouvrages, il suffit que ceux-ci comprennent trois choses:

- primo, que construire est un acte culturel et qu'eux-mêmes sont donc forcément acteurs de cette culture;
- secundo, que le maître d'un ouvrage se retrouve dans son bâtiment, car ce dernier reflète la conscience culturelle de son auteur;
- tertio, que l'absence d'engagement personnel n'engendre rien de valable.

Nous exigeons trop peu des maîtres d'ouvrages, faiblesse qu'il nous renvoient en exigeant encore moins de leurs architectes et des bâtiments qu'ils font construire. Etre maître d'un ouvrage n'est pas une distraction d'ordre privé, mais une affaire publique, car une mauvaise construction porte préjudice à la collectivité. Il n'est que temps

pour les maîtres d'ouvrages de ne plus se contenter d'endosser des responsabilités, mais de saisir ce qu'elles impliquent. C'est dans leurs oeuvres que vous les reconnaîtrez.

Benedikt Loderer, rédacteur en chef de "Hochparterre"

Illustrations: Urs Maltry

Nos constructions nous reflètent, elles montrent les valeurs auxquelles nous souscrivons. Si bien que chaque maître d'un ouvrage doit accepter de se voir demander qui il est personnellement.

Manifestations

La quatrième manifestation qui se tiendra dans le cadre des débats SWB concerne les idées d'urbanisme de Zurich-Oerlikon/Oerlikon-Zurich: "Une nouvelle ville dans la ville ou un nouveau quartier urbain en plus?" avec discussions sur les résultats du concours organisé à cette fin. Ce débat aura lieu le samedi 25 avril 1992 de 10 à 13 heures à l'exposition présentant les projets à Zurich Oerlikon (voir la presse quotidienne).

Pour tous renseignements: Secrétariat Schweizerischer Werkbund Limmatstrasse 118, 8005 Zurich Tél. 01/272 71 76

Edouardo Souto de Moura est considéré avec Alvaro Siza comme le plus important représentant de l'école de Porto. Ses constructions s'insèrent avec harmonie dans la nature et constituent le prolongement de la tradition des constructions modernes. Son avènement met en rapport son expérience collective avec l'architecture. L'exposition est située à l'Institut d'architecture de Zurich et dure du 15 avril au 23 mai 1992.

Pour tous renseignements: Architektur-Forum Zürich Neumarkt 15, 8001 Zurich Tél. 01/252 92 95

La désignation de Barcelone pour l'organisation des jeux olympiques a provoqué un foisonnement de constructions dont l'intérêt dépasse les limites de la région. Barcelone a pris une nouvelle dimension. Le musée de l'architecture de Bâle donne un aperçu sur cet événement architectural unique avec des plans, des photos, des textes et un diaporama. L'exposition n'a pas la prétention de montrer l'intégralité des réalisations mais constitue davantage un atelier de réflexion. Du 4 avril au 3 mai 1992.

Pour tous renseignements: Musée de l'architecture à Bâle Pfluggässlein 3, 4001 Bâle Tél. 061/261 14 13